

# Intervention d'Enedis : coupure d'électricité le mardi 8 avril

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux le mardi 8 avril qui entraîneront une coupure d'électricité.



Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, il est recommandé de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli. Nous vous remercions de votre compréhension.

## MARDI 8 AVRIL

### Quartiers ou lieux-dits concernés entre 10h et 14h :

- 34, 42, 52, 60 au 66 rue Paul Meyan

\* Pendant la coupure, pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter le [site enedis.fr](http://site.enedis.fr) ou télécharger l'application Enedis. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Le gestionnaire de réseau est chargé de l'entretien et de la modernisation du réseau public d'électricité. C'est notamment leur rôle d'intervenir en cas de coupure générale ou d'incident sur le réseau. Leurs services s'occupent également d'installer et de programmer [les compteurs connectés](#), afin de transmettre les relevés de compteur au fournisseur de chaque logement. Le gestionnaire de réseau est indépendant, chaque ménage peut [changer de fournisseur d'électricité](#) à tout moment, sans pénalité ni coupure. Les techniciens sont aussi les seuls à pouvoir intervenir pour mettre en service un compteur d'électricité, suite aux démarches pour prendre le contrat d'électricité à son nom après un emménagement.

Infos pratiques

[Site d'Enedis pour suivre l'évolution du rétablissement du courant](#)